



## MISSION DE LA MER - STELLA MARIS FRANCE

Lettre d'informations N°2 2024 – Février 2024

*Chers membres et amis de la Mission de la Mer,*

Voici quelques informations de la **Mission de la Mer - Stella Maris France – Février 2024**

- **Actualité du site Web**

Aidez-nous à l'actualiser en envoyant vos suggestions par la rubrique "contact" (accessible en pied de page)

- :- : - : - : - : - : - : - :-

### VIE DU RESEAU MISSION DE LA MER

- **Renouvellement des adhésions à la Mission de la Mer – Année 2024**

Chers membres et amis de la mission de la mer, nous relançons en ce début d'année la campagne d'adhésion à notre mouvement. **Votre cotisation est la marque de votre adhésion à notre mouvement et service d'Église** ; elle est **indispensable à son dynamisme et à son rayonnement**. Nous comptons sur toutes et sur tous pour acquitter rapidement votre cotisation et contribuer ainsi à la bonne marche de la Mission de la Mer. **Vous êtes donc invités à adresser sans attendre votre cotisation 2024**, par chèque, à notre trésorière :

Mme Antoinette MONTFORT,

23 rue de la Héronnière, - 56550 BELZ – Tél. : 02 97 55 46 97

Courriel : [montfort.antoINETte@yahoo.fr](mailto:montfort.antoINETte@yahoo.fr)

La cotisation annuelle est de 20€ ou de 30€ pour l'adhésion d'un couple (sans changement). Vous pouvez utilement grouper vos envois au sein de vos équipes locales.

Pour les nouveaux adhérents, vous trouverez un formulaire d'adhésion [ICI](#).

- **Session nationale2024 – Arcachon**

Réservez dès à présent dans vos agendas les dates de notre prochaine session nationale qui se tiendra **du 3 au 6 octobre 2024 à Arcachon**.

Nous serons accueilli par le Centre "Au Moulleau avec Vincent-de-Paul", que certains dans notre mouvement connaissent déjà (160 boulevard de la côte d'argent - le Moulleau - 33313 ARCACHON). Nous envisageons d'y travailler, en prolongement de "**la mer en partage - la thématique de l'accaparement des mers**".

A suivre dans nos prochaines newsletters

- **Rencontre Régionale Sud-Ouest – Les Sables d'Olonne**

La région Sud-Ouest organise sa Rencontre Régionale aux Sables d'Olonne du 15 au 17 mars, au "**Centre spirituel Relais Pascal**" - 1 rue du Petit Montauban La Chaume 85 100 Les Sables

L'ordre du jour est en préparation. Il inclura la crise de la pêche actuellement avec les quotas et les interdictions de pêcher durant un mois dans le golfe de Gascogne. Nous en rendrons compte dans une prochaine Newsletter.

Contact : Gaston Vinet - [gastonvinet@bbox.fr](mailto:gastonvinet@bbox.fr)

- :- : - : - : - : - : - : - :-

- **Nécrologie :**

Nous avons appris le décès du **Père Raymond Le Gall** le 17 février à Brest à l'âge de 89 ans. Notre ami Michel Péron (de l'île Tudy) nous rappelle brièvement son parcours :

*Prêtre du diocèse de Quimper, il a été aumônier diocésain de la Mission de la Mer et ensuite aumônier national de 1976 à 1980.*

*Il a œuvré à la rédaction de nouveaux statuts et à la mise en place de l'équipe collégiale.*

*Il a exercé diverses responsabilités dans le domaine de la formation et au service du Secours Catholique.*

*Que ses amis se souviennent de lui et prient pour lui."*

- : - : - : - : - : - : - : -



- **Après le décès de Manu Langrand**

Un ami de la Mission de la Mer a appelé mon attention sur un film de 52' qui nous permet de retrouver Manu Langrand et son action pour l'accueil des marins :

Retrouvez ce superbe témoignage en suivant le lien :

<https://1drv.ms/v/s!Anp4zzL-xKKXqmtG-ez2b6bmwhfj>

- : - : - : - : - : - : - : -

## INFORMATIONS GENERALES

- **: Gouvernement Attal finalement renouvelé,**

- Hervé Berville a du pain sur la planche**

La confirmation **d'Hervé Berville à la mer** est vue très positivement par la filière maritime qui salue sa connaissance des dossiers. Les sujets ne manquent pas pour le nouveau secrétaire d'État : *Crise de la pêche, dumping social, décarbonation...*

Source : *Le marin* du 9 février 2024

<https://lemarin.ouest-france.fr/hebdo/2024-02-09/herve-berville-renouvele-a-du-pain-sur-la-planche-6b249c92-dc41-4861-8931-08af48f76136>

*La nomination des ministres délégués et secrétaires d'État a été longtemps attendue, après la constitution du gouvernement de Gabriel Attal, laissant le monde maritime dans l'expectative. S'agissant de la reconduction d'Hervé Berville, il n'est pas certain que les pêcheurs professionnels partagent totalement l'enthousiasme de la "filiale maritime" évoqué par le Marin ci-dessus. Notons également que Hervé Berville se retrouve secrétaire d'État du Ministre de la transition écologique, lui-même placé au 10<sup>ème</sup> rang dans l'ordre protocolaire, alors qu'il se trouvait rattaché directement à la Première Ministre du gouvernement d'Élisabeth Borne.*

*Faut-il y voir un recul de la priorité accordée aux choses de la Mer ?*

- : - : - : - : - : - : - : -

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE - Énergie renouvelable

### **Pollutions marines : Un pétrolier émirati condamné par le Sri Lanka grâce aux satellites de l'entreprise française CLS**

Pour la première fois, le Sri Lanka s'est appuyé sur la technologie satellite de l'entreprise française CLS pour incriminer un pétrolier sous pavillon des Émirats Arabes Unis responsable d'une pollution au large des côtes sri-lankaises. Le "Global Crest" a été condamné à une amende de 45 000 euros par le Sri Lanka.

Source Le Marin le 21/02/2024.

[https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/un-petrolier-emirati-condamne-par-le-sri-lanka-grace-aux-satellites-de-lentreprise-francaise-cls-720188da-d0cc-11ee-89c0-6cef77e04a?utm\\_source=sendinblue\\_lm\\_newsletter-lemarin&mgo\\_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo\\_l=XKH7fNmb-TeS6YL8CrHCBrw.31.10&utm\\_content=20240222&utm\\_campaign=lm\\_newsletter-lemarin&utm\\_medium=email&utm\\_term=855002&vid=5627305&mediago\\_euid=5627305](https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/un-petrolier-emirati-condamne-par-le-sri-lanka-grace-aux-satellites-de-lentreprise-francaise-cls-720188da-d0cc-11ee-89c0-6cef77e04a?utm_source=sendinblue_lm_newsletter-lemarin&mgo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo_l=XKH7fNmb-TeS6YL8CrHCBrw.31.10&utm_content=20240222&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=855002&vid=5627305&mediago_euid=5627305)

**Tout ça pour ça ?** La technologie française au secours de la lutte contre les pollutions marines, voilà une bonne nouvelle. L'amende infligée (peine maximale au Sri Lanka) est cependant loin d'être dissuasive, 45000 €, c'est à peine à l'équivalent du coût d'une à deux journées d'escale... pour une pollution (traînée observée sur 11 km) loin d'être négligeable...

- : - : - : - : - : - : - : - : - :

## PÊCHE

- **Petits cétacés : Arrêt de la pêche dans le golfe de Gascogne**

Dans un communiqué publié le lundi 29 janvier, Mgr Jacolin, l'évêque de Luçon, apporte son soutien aux agriculteurs en colère :

*"Je veux, en mon nom et celui de toute l'église en Vendée, les remercier de nous nourrir et de nous offrir des produits de qualité dont nous sommes fiers, écrit-il, de façonner nos paysages et de les entretenir, de nous rappeler par leur métier la grandeur de la nature et de cette terre qu'ils font fructifier".*

(...) Dans son communiqué, Mgr Jacolin évoque également l'interdiction partielle de la pêche dans le Golfe de Gascogne :

*"Que des mesures plus adaptées à protéger l'environnement puissent être trouvées en concertation avec les marins pêcheurs".*

L'évêque de Luçon conclut en estimant que *"les agriculteurs et les marins pêcheurs participent au dynamisme économique et à l'identité humaine de la Vendée. Je les assure de ma prière fervente et je forme le vœu que chacun de nous puisse, de la façon qui sera la sienne, soutenir les agriculteurs et les pêcheurs, afin qu'ils vivent de leur travail et demeurent dans ces beaux métiers si essentiels pour nous tous".*

Mgr Jacolin  
Evêque de Luçon

- **Pêcheurs et ONG renouent le dialogue à Lorient**

Un rendez-vous inédit a eu lieu à Lorient, lundi 19 février, entre des pêcheurs, dont David Le Quintrec, des associations environnementales et des scientifiques, réunis pour un débat autour de la pêche durable et des solutions pour y parvenir.

David Le Quintrec a annoncé travailler à la création d'une fédération de pêcheurs, pour se démarquer des structures officielles.

Source : Le Marin le 22/02/2024(réservé aux abonnés)

[https://lemarin.ouest-france.fr/peche/pecheurs-et-ong-renouent-le-dialogue-a-lorient-6ba91332-d193-11ee-bb1e-59012ec94aef?utm\\_source=sendinblue\\_lm\\_newsletter-lemarin&mgo\\_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo\\_l=XrVsONe3TTCnMAALkw1qdg.5.1&utm\\_content=20240223&utm\\_campaign=lm\\_newsletter-lemarin&utm\\_medium=email&utm\\_term=855002&vid=5627305&mediago\\_euid=5627305](https://lemarin.ouest-france.fr/peche/pecheurs-et-ong-renouent-le-dialogue-a-lorient-6ba91332-d193-11ee-bb1e-59012ec94aef?utm_source=sendinblue_lm_newsletter-lemarin&mgo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo_l=XrVsONe3TTCnMAALkw1qdg.5.1&utm_content=20240223&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=855002&vid=5627305&mediago_euid=5627305)

- **Le journal La Croix critique la pêche industrielle au merlan bleu :**

- **"Surpêche : à Saint-Malo, manifestation contre le plus grand chalutier du monde"**

Une manifestation a rassemblé, jeudi 15 février 2024, à Saint-Malo, près de 200 personnes contre le chalutier géant "ANNEILIES ILENA". Ce navire-usine à surimi représente, pour les petits pêcheurs et l'ONG Bloom, un "désastre social et écologique".

<https://www.la-croix.com/planete/surpeche-a-saint-malo-manifestation-contre-le-plus-grand-chalutier-du-monde-20240215>

Source : La Croix le 15/02/2024 (réservé aux abonnés)

Lecteur attentif de La Croix, j'ai été un peu agacé par le ton simplificateur de cet article qui a donné lieu à un courrier adressé au journaliste, au nom de l'équipe collégiale :

" (...) je réagis à la juxtaposition de deux articles dans la Croix du vendredi 16 février 2024 :

**"Le plus grand chalutier du monde crée des remous à Saint-Malo" et "Au Sahel, l'aide humanitaire confrontée au Cycle de la faim"**.

*La pêche, ultime activé d'authentiques chasseurs-cueilleurs de nos civilisations modernes est décidément un impensé anthropologique, laissant libre cours à beaucoup de fantasmes alimentés par une méconnaissance profonde du monde de la pêche, jusque dans les colonnes de La Croix.*

*Rappelons que la mer nourricière apporte à l'échelle mondiale 20 % des protéines animales, de qualité, sans traitement chimique, dont une large partie de l'humanité dépend pour son alimentation.*

*Peut-on s'inquiéter de l'aggravation de la faim dans le monde et dans le même temps, participer à la diabolisation d'une activité qui, pourvu qu'elle soit durable, contribue à des apports nutritionnels indispensables à l'humanité ?*

*Dans le cas de la pêche au merlan bleu, transformé en Surimi, l'opposition entre pêcher artisanale et industrielle n'a pas de sens. Cette espèce de poisson vit en banc, très au large (notamment dans l'ouest Irlande), hors de portée de la pêche artisanale. La gestion de ces stocks est rigoureuse et très surveillée. Se priver de cette pêche, c'est se priver tout court d'un apport de protéine, que personne d'autre n'ira chercher.*

*L'association Bloom est sans conteste une ONG opposée aux pêcheurs. Les liens d'affaires que son président actuel a entretenus avec les industries pétrolières et du plastique (cf. Le Point du 04/07/2023) jettent cependant un trouble légitime sur la "défense" des océans, à moins qu'il ne s'agisse d'une conversion tardive.*

**"Qui sont les pêcheurs de demain ? " interroge la Commission européenne**

Dans le cadre du Pacte pour les pêches et les océans, annoncé en février 2023 par la Commission européenne pour examiner le rôle futur des pêcheurs dans la société jusqu'en 2050, une équipe de chercheurs nationaux a consulté des pêcheurs des 22 États membres côtiers de l'Union européenne et cherche à recueillir d'autres témoignages.

Dans le cadre de l'enquête de la Commission, les pêcheurs européens sont invités à réfléchir à l'évolution de leur profession jusqu'à 2050, notamment sur l'attractivité du métier.

Dans le cadre de l'enquête de la Commission, les pêcheurs européens sont invités à réfléchir à l'évolution de leur profession jusqu'à 2050, notamment sur l'attractivité du métier.

[https://lemarin.ouest-france.fr/peche/qui-sont-les-pecheurs-de-demain-interroge-la-commission-europeenne-12fa02a6-c5cb-11ee-9c4f-9be0695f50c2?utm\\_source=sentinblue\\_lm\\_newsletter-lemarin&mgo\\_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo\\_l=8s7A2YKCRsiV9qtEet2dlq.8.2&utm\\_content=20240208&utm\\_campaign=lm\\_newsletter-lemarin&utm\\_medium=email&utm\\_term=855002&vid=5627305&mediego\\_euid=5627305t](https://lemarin.ouest-france.fr/peche/qui-sont-les-pecheurs-de-demain-interroge-la-commission-europeenne-12fa02a6-c5cb-11ee-9c4f-9be0695f50c2?utm_source=sentinblue_lm_newsletter-lemarin&mgo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo_l=8s7A2YKCRsiV9qtEet2dlq.8.2&utm_content=20240208&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=855002&vid=5627305&mediego_euid=5627305t)

Source : Le marin le 07/02/2024

**Voir aussi le lien avec Pêche-et-Développement : <https://peche-dev.org/>**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

## LA MER A TIRE D'ELLES

### Pêche au Sénégal : Les femmes déplorent leur absence dans la gouvernance des pêches

Le ministère de la pêche et de l'économie maritime, à l'occasion de la 31<sup>ème</sup> édition de la Foire Internationale de Dakar, a organisé le samedi 23 décembre 2023 un panel sur le thème : "Autonomisation des femmes du secteur de la pêche pour le développement économique et social durable". C'est une occasion saisie pour déplorer leur absence dans la gouvernance des pêches.

**Yayou Bayam Thioune**, femme formatrice, a souligné : "Le rôle des femmes est primordial dans le secteur de la pêche. Nous sommes confrontées à plusieurs problèmes notamment la faible prise en compte de nos préoccupations dans les politiques publiques, la faible quantité de produits à transformer, l'absence de financement. Nous sommes laissées en rade dans la gouvernance des pêches" (...)

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

## DROIT DU TRAVAIL - CONVENTIONS INTERNATIONALES

- **Dumping social**

Aménagé par le Conseil d'État, le décret sur le dumping social en passe d'être adopté. L'entrée en application de la "Loi Le Gac" destinée à lutter contre le dumping social se rapproche. Le Conseil d'État a rendu en début de semaine sa copie sur le décret d'application, proposant quelques aménagements. La signature ministérielle est désormais imminente.

Source : Le Marin du 8/02/2024 (réservé aux abonnés)

- **Violations des droits des pêcheurs en Thaïlande**

Une enquête ITF sur les conditions révèle le travail forcé, l'exploitation à outrance, la mauvaise application de la convention 188 de l'OIT.

Une enquête nationale complète menée par le Réseau pour les droits des pêcheurs de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF-FRN) auprès de plus de mille (1000) pêcheurs migrants en Thaïlande en Novembre et Décembre 2023 détaillent des conclusions inquiétantes concernant les conditions de travail dans l'industrie de la pêche thaïlandaise. Les résultats de l'enquête révèlent une industrie où les pêcheurs sont rarement payés à temps selon le droit du travail thaïlandais, les documents d'identité sont confisqués par les employeurs, la plupart des pêcheurs arrivant en Thaïlande sont en grande servitude pour dettes, n'ont pas de copie de leur contrat de travail et se retrouvent confrontés à des représailles violentes pour avoir signalé des abus au travail ou des violations en matière de santé et de sécurité.

Bien que la Thaïlande ait ratifié la Convention 188 de l'OIT (Travail dans la pêche) il y a 4 ans et ait mis en œuvre des politiques qui devraient protéger les droits des pêcheurs, l'exploitation est monnaie courante dans l'ensemble du secteur. L'inspection et l'application inefficaces de la C188 conduisent à la détérioration des conditions de santé et de sécurité à bord des navires, l'augmentation des blessures et les décès en mer, et ont exacerbé la défiance vis-à-vis des équipes de contrôle pour sanctionner les propriétaires de navires qui enfreignent la loi.

Le système de contrôle est mal administré et les statistiques d'inspection sont terriblement inexactes, créant l'impression que les navires ne violent pas la loi thaïlandaise ou la C188. Cependant, les pêcheurs travaillant sur ces navires signalent que la plupart n'ont pas d'eau potable en quantité suffisante à bord, ne disposent pas de trousse de premiers secours entièrement approvisionnées et accessibles et sont obligés de travailler des heures excessivement longues sans repos suffisant.

Ces conditions de travail dangereuses et malsaines violent non seulement les droits humains, mais elles violent également le droit du travail en vigueur et sont des indicateurs clairs de conditions de travail forcé. Plus de 98 % des pêcheurs thaïlandais sont des travailleurs migrants peu instruits originaires des zones rurales du Myanmar ou du Cambodge, un groupe démographique confronté à une discrimination et à une intimidation intenses lorsqu'il tente de porter plainte – et risque de graves représailles – notamment des passages à tabac violents, des menaces de mort, arrestations, expulsions et inscriptions sur liste noire. De plus, les normes du

travail cruciales reconnues au niveau international telles que la liberté d'association et la négociation collective (Conventions 87 et 98 de l'OIT) ne sont pas respectées en Thaïlande pour les travailleurs migrants, les restrictions à la liberté de mouvement sont omniprésentes et les travailleurs migrants n'ont aucun droit légal de former leur propre syndicat. Les résultats de cette enquête soulignent le besoin urgent d'interventions globales et efficaces pour remédier aux problèmes inacceptables de mise en cause systémiques des droits humains auxquels sont confrontés les pêcheurs.

Voir le rapport complet (en langue anglaise) : <https://media.ouest-france.fr/v1/documents/4d616b758af0b7cb3d89689eca11ce0d-itf-frn-thailand-national-fisher-conditions-survey-results-january-2024.pdf>

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

## **MIGRANTS**

- **Seaowl passe deux navires de sauvetage sous pavillon français**

Affrétés par la Marine Nationale depuis avril et mai 2023, les deux navires de la société Seaowl, qui assurent des opérations de sauvetage dans le détroit du Pas de Calais, sont passés sous pavillon français comme prévu.

Source : *Le Marin* 20/02/2024

[https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/seaowl-passe-deux-navires-de-sauvetage-sous-pavillon-francais-4d8dad22-d003-11ee-89c0-6ce-fac77e04a?mgo\\_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo\\_l=ov3KStfuRn-scSDM1KPjPA.31.10](https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/seaowl-passe-deux-navires-de-sauvetage-sous-pavillon-francais-4d8dad22-d003-11ee-89c0-6ce-fac77e04a?mgo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo_l=ov3KStfuRn-scSDM1KPjPA.31.10)

- **Migrants : les entraves aux sauvetages des ONG en Méditerranée pointées du doigt**

Les ONG impliquées dans les activités de sauvetage en Méditerranée ont demandé jeudi 22 février aux autorités italiennes de "cesser d'entraver" les opérations de secours en mer de migrants. Une situation également dénoncée par la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Les associations qui œuvrent pour le sauvetage des migrants en Méditerranée dénoncent les conditions imposées par le gouvernement italien.

Source *le marin*, le 22/02/2024

[https://lemarin.ouest-france.fr/politique/migrants-les-entraves-aux-sauvetages-des-ong-en-mediterranee-pointees-du-doigt-f409d7d6-d1a5-11ee-89c0-6cef77e04a?utm\\_source=sendinblue\\_lm\\_newsletter-lemarin&mgo\\_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo\\_l=XrVsONe3TTCnMAALkw1gdg.33.10&utm\\_content=20240223&utm\\_campaign=lm\\_newsletter-lemarin&utm\\_medium=email&utm\\_term=855002&vid=5627305&mediago\\_euid=5627305](https://lemarin.ouest-france.fr/politique/migrants-les-entraves-aux-sauvetages-des-ong-en-mediterranee-pointees-du-doigt-f409d7d6-d1a5-11ee-89c0-6cef77e04a?utm_source=sendinblue_lm_newsletter-lemarin&mgo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mgo_l=XrVsONe3TTCnMAALkw1gdg.33.10&utm_content=20240223&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=855002&vid=5627305&mediago_euid=5627305)

Sur X (anciennement Twiter) SOS Méditerranée se félicite de la suspension temporaire de la détention administrative de l'Ocean Viking :

*Suspension temporaire de la détention administrative de l'Ocean Viking ordonnée le 9 février dernier par les autorités italiennes. Suite à cette décision, SOS MEDITERRANEE avait déposé un recours. Cette semaine, le tribunal des Pouilles a reconnu le caractère préjudiciable que représente cette détention sur nos opérations de sauvetage en mer, qui comme l'a précisé la cour, "répondent à des objectifs incontestables conformes aux conventions internationales et au droit maritime." Avec cette décision, le tribunal estime qu'il y a un risque que les autorités italiennes n'aient peut-être pas la compétence pour vérifier et sanctionner ce qui se passe dans les eaux internationales, que notre supposée transgression du décret Piantedosi ne soit pas avérée, le témoignage de SOS MEDITERRANEE n'ait pas été "entendu et vérifié par les autorités italiennes". La discussion sur le bien-fondé de l'ordre de détention se tiendra devant le même tribunal civil le 14 mars. "Il s'agit d'un jugement important, nous attendons maintenant cette décision finale en espérant qu'elle reconnaîtra la légitimité de nos actions", déclare Soazic Dupuy, directrice des opérations de @SOSMedFrance*

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

## GUERRE EN UKRAINE

- **Ukraine - Le trafic maritime a surmonté le blocus naval russe**

Selon les autorités ukrainiennes, le pays a réussi à retrouver une liberté de navigation en mer Noire. Le volume de marchandises partant des ports ukrainiens a dépassé les deux tiers du volume d'exportation d'avant-guerre. Les navires commerciaux empruntent aujourd'hui un itinéraire beaucoup plus proche des côtes, afin d'être le plus éloigné possible de la flotte russe, avant de passer par le détroit du Bosphore en Turquie pour rallier la Méditerranée.

L'industrie agricole ukrainienne a failli s'effondrer en 2022, à la suite de l'invasion russe. L'année précédente, les exportations agricoles représentaient 40% des marchandises exportées, pour une valeur de 28 milliards de dollars et 10% du PIB. La reprise des exportations a permis à l'Ukraine de ne pas s'effondrer économiquement, et d'éviter une inflation des prix des produits agro-alimentaires en Europe.

Source : *Les amers du CESM (centre d'étude supérieur de la Marine) du 21/02/2024*

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

## SITUATION EN MER ROUGE

- **Crise de la mer Rouge - Contexte difficile pour les vracs**

Le monde des vracs traverse depuis quelques mois une succession de crises, dont il peine à se relever. D'une part, les attaques houthies contre les navires en transit entre le canal de Suez et le détroit de Bab-el-Mandeb, forcent de plus en plus ces derniers à se dérouter et à passer par le cap de Bonne-Espérance. D'autre part, le phénomène de sécheresse ayant actuellement lieu au Panama, ainsi que les restrictions appliquées au passage du canal qui en découlent, contribuent à perturber les flux. Enfin, la faillite en Chine du premier groupe de construction "*Evergrande*" laisse présager d'une baisse des approvisionnements en matières premières.

Par conséquent, les pays n'ont d'autre choix que de s'adapter. En Europe, les États-Unis deviennent des partenaires privilégiés pour l'approvisionnement du continent en matières premières (notamment en énergies). Ils assurent alors la continuité des approvisionnements, en dépit de la recrudescence des tensions en mer Rouge. Mais la maintenance planifiée à venir dans plusieurs raffineries américaines augure de futures difficultés à venir.

Source : *Les amers du CESM (centre d'étude supérieur de la Marine) du 21/02/2024*

- **Silvie Boyd, porte-voix des marins revenus de mer Rouge**

Silvie Boyd est visiteuse de navires. Au port du Havre, elle recueille les témoignages de marins confrontés aux actes de guerre en mer Rouge, espérant que la communauté internationale se rende enfin compte des risques encourus par les équipages.

Quand elle a appris que le golfe d'Aden avait été classé "*zone à haut risque*" par la Fédération internationale des ouvriers du transport (IBF) vendredi 16 février, Silvie Boyd s'est exclamée : "*Enfin, un grand pas est fait !*" Depuis des jours, cette visiteuse de navires du port du Havre, représentante de la Mission Allemande des marins, tente de faire connaître le sort des marins qui doivent traverser le détroit de Bab el-Mandeb et ses dangers.

<https://lemarin.ouest-france.fr/hebdo/2024-02-23/silvie-boyd-porte-voix-des-marins-revenus-de-mer-rouge-c5b0a58c-eea7-4d26-9258-e8f3a9ec42bb>

Source : *Le Marin du 23/02/2024*

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

- **Informations transmises par le Service National Mission et Migrations**

<https://www.facebook.com/missionetmigrations/>

<https://missionetmigrations.catholique.fr/>

<https://migrations.catholique.fr/>  
<https://communautes-francophones.catholique.fr/>

- : : : : : : : : : : -

## **LIENS AVEC LES AUTRES MOUVEMENTS**

- **Promesse d'Église**

Le CCFD coanime un groupe de réflexion appelé "**Promesse d'Église**"

Lire la newsletter de Promesse d'Église : <https://mail.google.com/mail/u/0?ui=2&ik=a7c4beb781&atid=0.4&permmsgid=msg-f:1781462453237964395&th=18b906a9a1f1de6b&view=att&disp=inline>

- : : : : : : : : : -

**A suivre : le compte Facebook de la Mission de la Mer – Stella Maris France**

Prenez soin de vous et des autres  
Amitiés fraternelles

***Benoit Faist***

*Secrétaire général*

*Mission de la Mer - Stella Maris France*

*15, le rocher au merle - 35540 Miniac-Morvan*

*[benoit.faist@wanadoo.fr](mailto:benoit.faist@wanadoo.fr)*

*06 14 82 92 61*

